



La Douzième Promesse du Sacré-Cœur

LA PROMESSE DES NEUF VENDREDIS

Notre-Seigneur accordera la grâce finale de la pénitence à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois, tout de suite; ils ne mourront point en sa disgrâce, ni sans recevoir les sacrements.

Cette promesse est acceptée comme authentique par les écrivains les plus autorisés à nous parler de la dévotion au Sacré-Cœur. Elle équivaut à la promesse de la persévérance finale, du salut éternel, à la condition de recevoir la sainte communion le premier vendredi, neuf fois de suite.

On cite bien des faits pour prouver que Dieu veille avec une providence toute particulière à l'accomplissement de cette promesse.

Cependant, nous disait un vénérable prêtre, un jour, il y a des cas ou de pieux chrétiens, qui avaient fait la communion des neuf vendredis, sont morts sans le secours des sacrements et je puis vous citer l'exemple de mon père, certainement un bon chrétien; il s'était fait un devoir et un bonheur de communier en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, neuf premiers vendredis et il est mort subitement, sans sacrements.

Voici la réponse à cette objection :

Dieu, dans certaines circonstances particulières, peut remplacer la grâce des derniers sacrements par une autre plus précieuse encore.

Voici par exemple un prêtre, un religieux qui a parfaitement satisfait aux conditions de cette douzième promesse. Il va dans les missions lointaines, et meurt martyr sans avoir obtenu les derniers sacrements. Demandez-lui si la douzième promesse s'est accomplie pour lui. Il répondra : " Certainement et bien mieux que je ne le pensais." La mort glorieuse des martyrs est encore bien plus digne d'envie que le trépas de celui qui meurt doucement sur sa couche après avoir reçu les derniers sacrements. Le premier va droit au ciel, le second va se purifier dans les flammes du purgatoire.

Il y a des âmes pieuses qui ont une peur terrible de la mort, d'autres qui sont scrupuleuses, et qui à ce moment dangereux seraient exposées à de fortes tentations. Qui oserait soutenir que Dieu ne tient pas sa promesse et même ne leur fait aucune faveur lorsqu'il leur épargne les angoisses et les tentations du dernier moment, et qu'en même temps il les dédommage de la privation des sacrements par un surcroit de grâces? Concluons que le Seigneur accordera toujours la grâce de recevoir les derniers sacrements, ou bien accordera une faveur encore plus grande."